



DELIBERATION N° 2025020

Tarif de location du centre communal

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juin 2025, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférentes au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	14

Présents :

Mmes BARRE-LOPES – BOUCHET – PERRAUD - PASQUET;
MM. MOISSON – MEURENAND – TARPIN - DURAND – NAULET – MAITRE - PACCOUD;

Arrivée en cours de Conseil : MME GIORIA

Excusés :

Mmes LEBLANC-PAGE (pouvoir M MOISSON) – DAMIDAUX (pouvoir Mme BOUCHET)

Date de la convocation

23 mai 2025

Secrétaire de séance : Gisèle PERRAUD**DELIBERATION N° 2025020****Tarifs de location du centre communal.****Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Le centre communal peut être mis à disposition de la population pour toutes manifestations autres que gastronomiques et demande, compte tenu de l'augmentation des frais de fonctionnement, la révision des tarifs de locations, qui n'ont pas été revus depuis 2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe les nouveaux tarifs applicables à partir du 5 juin 2025 de la façon suivante :

	Demi-journée	Journée entière
Particuliers domiciliés à MONTCET	30,00€	60,00€
Particuliers hors commune de MONTCET	90,00€	

Le centre communal est mis à disposition gratuitement aux associations locales ou intercommunales pour leurs réunions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Franck TARPIN



